

► 6^E CONGRÈS QUINQUENNAL DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS JURASSIENS

Un apprentissage de la lecture passant par le plaisir est un acquis pour la vie

► «Il faut lutter contre l'illettrisme pour combattre les problèmes sociaux», estime Samuel Rohrbach, réélu hier président du Syndicat des enseignants jurassiens pour une nouvelle période de cinq ans.

► Son avis est partagé par les enseignants qui ont voté hier une résolution demandant au Département de poursuivre et même d'intensifier les actions menées en faveur de la lecture dans les écoles jurassiennes.

► Toute la partie pédagogique de ce 6^e congrès était consacrée à la lecture. Elle a notamment permis de rendre un hommage appuyé au travail effectué par Danièle Marcotte, déléguée cantonale à la promotion de la lecture.



Les enseignants jurassiens ont tenu hier à rendre hommage officiellement au travail effectué par Danièle Marcotte pour promouvoir la lecture dans les classes et dans le canton. Samuel Rohrbach, président du Syndicat des enseignants jurassiens, et son secrétaire général Rémy Meury lui ont offert pour la remercier l'imposant ouvrage retraçant un siècle d'école jurassienne.

PHOTOS STÉPHANE GERBER

«Nous avons tenu à rendre hommage à tout le travail effectué par Danièle Marcotte pour la promotion de la lecture dans les écoles et dans le canton», a expliqué Rémy Meury, secrétaire général du Syndicat des enseignants ju-

rassiens (SEJ), hier à Delémont, à l'issue du 6^e Congrès quinquennal du SEJ qui a réuni plus de 750 personnes pour principalement évoquer l'importance de l'apprentissage de la lecture.

«Danièle Marcotte a réussi à faire comprendre aux autori-

tés l'importance de développer l'envie de lire, plutôt que d'insister sur l'importance de son apprentissage», note le secrétaire général, avant d'admettre que toute la partie du congrès consacrée à la lecture porte justement la patte de Danièle Marcotte.

Une ovation debout

Celle-ci, en partance pour le Canada, a eu droit hier à une ovation debout de la part des enseignants jurassiens. Son poste sera désormais assumé par Christelle Hintzy-Rovelli. Le Congrès a ainsi donné la

parole à deux grands spécialistes de la lecture que sont Michèle Petit qui a approfondi l'analyse de la contribution de la lecture à la construction ou la reconstruction de soi; et Stéphane Hoeben qui aimerait que les enfants apprennent vraiment à lire et à écrire plu-

tôt que dans des enseignements formels.

Poursuivre les efforts de promotion de la lecture

A l'issue de ces exposés, les membres du SEJ ont voté une résolution insistant sur l'importance de la lecture dans toutes les branches et à tous les degrés d'enseignement. Ce texte invite le Département de la formation, de la culture, et des sports à poursuivre et à amplifier les actions entreprises en faveur de la lecture.

La résolution demande ainsi plus précisément l'instauration de normes financières cantonales par élève, afin de doter toutes les classes de coins lecture ou de bibliothèques scolaires. Elle souhaite aussi que des soutiens soient mis en place pour les élèves rencontrant des difficultés de lecture.

En échange, les enseignants jurassiens s'engagent à mener régulièrement dans leur classe des actions concrètes en faveur de la lecture et à stimuler le désir de lire chez leurs élèves. «Nous souhaitons aussi favoriser les achats auprès des librairies jurassiennes», a encore précisé Samuel Rohrbach, président du SEJ, convaincu que la lecture permet un plein épanouissement de la personne.

THIERRY BÉDAT

ÉLIGIBILITÉ DU CORPS ENSEIGNANT AU PARLEMENT

«L'histoire du Jura s'est aussi construite avec les enseignants!»

«L'histoire du Jura s'est aussi construite avec les enseignants! S'ils n'ont plus leur place au législatif cantonal, la salle Roger Schaffter n'a plus de raison d'être à l'Hôtel du Parlement», tempête Samuel Rohrbach, président du Syndicat des enseignants jurassiens (SEJ). Il ne comprend par la volonté du Gouvernement jurassien de rendre les enseignants inéligibles au Parlement dans son projet de nouvelle loi sur le personnel.

Une claque pour les enseignants

«Cette proposition du Gouvernement a été une véritable claque, alors que nous venions de lui proposer des économies plus importantes que prévu dans le domaine de l'enseignement», constate Rémy Meury, en commentant la résolution que le congrès a décidé hier d'envoyer au Département de la formation, de la culture et des sports, pour demander le maintien du droit d'éligibilité des enseignants au Parlement, et l'élargissement de ce droit à certains fonctionnaires.

Ce corps enseignant jurassien trouve ainsi choquant de voir le Jura faire œuvre de pionnier en la matière en Romandie, alors que d'autres cantons ont élargi ce droit à une partie de leur fonction publique.

«Nous souhaitons rester pionnier et ouvrir la discussion sur l'éligibilité de certains fonctionnaires», note Samuel Rohrbach. Il répète alors: «Sans le travail des enseignants, on pourrait se poser des questions sur l'existence du canton du



Les enseignants jurassiens ont accepté hier plusieurs résolutions adressées au Département de la formation, de la culture et des sports.

Jura. Ils y ont joué un rôle important et c'est ubuesque qu'on veuille leur interdire l'accès au Parlement!» «C'est leur faire injure de considérer de fait, postérieurement, que ces enseignants n'avaient pas leur place dans le législatif cantonal», précise même le texte de la résolution.

Le peuple choisit

«Rémy Meury rappelle que, lors des dernières élections au Parlement, les 35 enseignants en liste représentaient moins de 10% des candidats. «Une quinzaine a

été élue, le peuple a choisi!», estime le secrétaire général.

Il précise que le projet de nouvelle loi sur le personnel doit être transmis à la Commission de gestion et des finances du législatif cantonal, qui, selon lui, ne l'a pas encore reçu.

«Lors de la consultation, la remise en cause de l'éligibilité des enseignants a été très mal perçue», assure le président du SEJ. Il attend maintenant de voir quel sera le texte définitif, soumis prochainement aux députés jurassiens.

TB

Le congrès en bref

► Précarité dénoncée

«Certains enseignants ont perdu leur emploi, alors qu'ils enseignaient depuis plus de 10 ans dans la même classe», révèle Rémy Meury, secrétaire général du Syndicat des enseignants jurassiens (SEJ), outré de constater que, si la précarité existe dans l'école obligatoire, elle est phénoménale au niveau du Centre jurassien d'enseignement et de formation. Pour faire évoluer cette situation, les membres du SEJ ont voté hier une résolution demandant la suppression de ces statuts précaires, en exigeant notamment des contrats de durée indéterminée dès la deuxième reconduction. «C'est inacceptable qu'une collectivité publique maintienne une proportion aussi élevée d'emplois précaires de longue durée», insiste le texte.

► Durée réelle du temps de travail

Les enseignants jurassiens ont encore voté une résolution demandant au Gouvernement d'ouvrir des négociations avec le SEJ dans le cadre de la nouvelle loi sur le personnel cantonal s'appliquant à l'administration et à l'enseignement. Ils aimeraient faire reconnaître la durée réelle du temps de travail des enseignants et donc faire appliquer au secteur de l'enseignement les mesures prises par l'Etat dans l'administration. Le SEJ souhaite que l'équivalence du temps de travail reconnue se traduise non seulement en devoirs, mais également en droits pour les enseignants.

► La carte scolaire divisée

Le Syndicat des enseignants jurassiens a récemment été en conflit avec le Service de l'enseignement au sujet de la nouvelle carte scolaire, prévoyant de nouveaux regroupements scolaires et des fermetures de classes. «Nous admettons la baisse démographique, mais on ne doit pas faire n'importe quoi pour atteindre l'économie souhaitée», souligne Samuel Rohrbach. «Et ce n'est pas normal qu'il y ait 25 élèves dans des classes de 5^e année à Delémont, alors que ces élèves préparent leur entrée à l'école secondaire», insiste Rémy Meury, avant de rappeler que le SEJ souhaite être associé dès le départ à la réflexion en tant que partenaire reconnu des autorités cantonales. «Si nous avons en face de nous un partenaire qui nous écoute et admet le professionnalisme des enseignants, nous avons déjà démontré que nous sommes prêts à demander à nos membres de faire des sacrifices», a-t-il conclu. TB